

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

***DROIT DE REPOSE DE MONSIEUR OMAR HILAË,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DU
ROYAUME DU MAROC***

Devant

La 16^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme

***Débat général sous le point 4 relatif aux
Situations qui requièrent l'attention du Conseil***

Genève, le 14 mars 2011

Monsieur le Président

Une fois de plus, la délégation algérienne a ressassé ses habituelles allégations sur la situation des droits de l'homme au Maroc, confirmant ainsi, l'aveuglement de la diplomatie algérienne par l'affaire du Sahara marocain, alors que le monde arabe vit un moment de gravité.

L'Algérie est mal placée pour donner des leçons au Maroc en matière des droits de l'homme. Un pays qui peine à solder son passé douloureux et à respecter les droits humains de son propre peuple, devrait faire preuve de décence et d'humilité pour s'inspirer des avancées démocratiques de son voisin au lieu de le critiquer.

En effet, alors que le Maroc est félicité par le SG de l'ONU, M. Ban Ki-moon, ainsi que dans les différentes grandes capitales du monde, pour les chantiers majeurs de la régionalisation et de la réforme constitutionnelle globale et profonde, initiés par Sa Majesté le Roi, dans son discours de la semaine dernière, l'Algérie est, par contre, à la Une des rapports annuels et spéciaux de toutes les ONG, des mécanismes onusiens des droits de l'homme ainsi que de la presse internationale .

Ils critiquent tous et à l'unanimité les violations systématiques des droits de l'homme en Algérie et l'appellent à assumer ses obligations tant nationales qu'internationales, en matière de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Malheureusement, force est de constater que la démocratie n'est pas à encore l'ordre du jour de l'Algérie.

Alors que l'ensemble de la région du Maghreb s'est inscrit dans une dynamique historique en faveur de la démocratie, la consolidation de l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'Algérie peine à regarder en face son passé, à prendre des décisions courageuses pour son présent et à façonner démocratiquement son avenir.

Depuis les années 90, le Maroc a montré la voie pour un Maghreb démocratique, respectueux des droits de l'homme et intégré économiquement. Bien plus, le Maroc veut avancer avec l'Algérie et non pas contre l'Algérie. Or, avec son obsession malade du Sahara marocain, l'Algérie semble en total déphasage avec l'ambition maghrébine du Maroc et des autres pays du grand Maghreb, et affreusement déconnectée des mutations profondes en cours dans notre région.

Au lieu d'harcéler le Conseil des droits de l'homme avec ses philippiques anti-marocaines et ses élucubrations principielles sur l'autodétermination, l'Ambassadeur algérien aurait été mieux inspiré de répondre aux rapports accablants des ONG et des mécanismes onusiens sur les droits de l'homme et de défendre le déficit démocratique dans son pays. L'image de son pays se porterai mieux s'il prend la peine de répondre ne serait ce qu'aux seuls rapports suivants :

1- le Rapport de HRW de 2011 sur l'Algérie rappelle que l'Algérie a continué de connaître des violations généralisées des Droits de l'homme.

2- Rapport d'Amnesty International de 2011, confirme que les autorités ont harcelé des défenseurs des droits humains, des avocats et des journalistes, dont certains ont fait l'objet de poursuites pour avoir critiqué des responsables gouvernementaux.

3- le Rapport FIDH, 2010 sur la situation des Droits éco, socio et culturels en Algérie, dévoile ce qu'il qualifie de la « Mal-vie » des algériens.

4- le Rapport du Département d'Etat américain de 2009 sur la situation des droits de l'homme en Algérie, révèle que, malheureusement, « la torture continue dans les centres de détention ».

5- le rapport de la FIDH et de l'OMCT en 2010, corrobore les conclusions de ces rapports sur l'état de fébrilité et de grande précarité de la situation des droits de l'homme en Algérie.

S'il y a des situations qui requièrent vraiment l'attention de notre Conseil c'est bien celles de l'Algérie en général, et des camps de Tindouf en particulier. N'en déplaise au défenseur algérien intéressé et sélectif des principes des droits de l'homme ces deux territoires demeurent malheureusement fermées aux ONG internationales, aux délégations officielles et à la Presse internationale, au grand désespoir des authentiques défenseurs des droits de l'Homme dans le monde.

Je vous remercie Monsieur le Président.